

AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

AMI N°: 002/Ad hoc/MS/2026
RECRUTEMENT D'UN MÉDECIN – EXPERT(E) EN SANTÉ PUBLIQUE
SUBVENTION PASS – MINISTÈRE DE LA SANTÉ

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan Annuel d'Achat, actualisé et publié sur le portail des marchés publics de Mauritanie : www.marchespublics.gov.mr
2. Le Ministère de la santé bénéficie d'un financement de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre de la Subvention PASS (Programme d'Appui au Secteur de la Santé) et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour recruter un Médecin – Expert(e) en santé publique chargé(e) d'appuyer techniquement la Direction de la Programmation, des Études, de la Coopération et de l'Information Sanitaire (DPECIS) dans la coordination, la planification stratégique, le suivi-évaluation et la conduite des activités techniques du projet.
3. Les services comprennent notamment les prestations suivantes :

Le consultant recruté sera notamment chargé de :

- Appuyer la coordination technique des activités de la subvention sous l'égide de la DPECIS ;
 - Participer à l'élaboration et au suivi des plans d'action annuels du Ministère de la Santé ;
 - Contribuer à l'organisation des cadres de concertation sectorielle (CCMP, revues et groupes techniques) ;
 - Renforcer les capacités des cadres du Ministère en matière de gouvernance, de planification et de suivi-évaluation ;
 - Appuyer la production des données sanitaires, notamment le SNIS, les annuaires statistiques et les tableaux de bord ;
 - Contribuer à la conduite des études stratégiques, notamment les Comptes Nationaux de Santé, l'évaluation du PNDS et le HHFA ;
 - Élaborer les rapports techniques et contribuer à la capitalisation des résultats du projet ;
 - Appuyer la synergie entre les différents programmes du Ministère de la Santé, y compris le CNASS, AI-PASS et les partenaires techniques et financiers. Collaborer avec les services financiers du Ministère ainsi qu'avec les partenaires techniques et financiers.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en fournissant un dossier comprenant :
 - Une lettre de candidature adressée à : **Monsieur le Président de la Commission Ad hoc du Ministère de la Santé**
 - Un Curriculum Vitae (CV) détaillé faisant ressortir :
 - la formation académique ;
 - l'expérience professionnelle ;
 - Les qualifications dans le domaine de la santé publique;

- Un tableau des références des missions pertinentes.
Pour chaque mission, le candidat doit fournir les informations qui suivent :
 - Le nom du bénéficiaire de la mission ainsi que son adresse ;
 - La période de réalisation de la mission ;
 - Une présentation sommaire de la mission ;
 - Une attestation du bénéficiaire confirmant la réalisation de la mission par le candidat ;
 - L'adresse auprès de laquelle la commission Ad hoc peut vérifier l'authenticité de l'attestation fournie.

Seules les expériences et missions attestées seront prises en considération lors de l'évaluation des manifestations d'intérêts.

5. L'évaluation des qualifications antérieures des candidats sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Diplôme de docteur en médecine avec spécialisation ou expérience en santé publique, épidémiologie, gestion des systèmes de santé ou gestion des projets	20
Expérience dans le secteur de la santé publique, la coordination ou le pilotage de projets ou programmes de santé financés par des bailleurs internationaux.	40
Expérience dans la mise en œuvre ou la gestion de projets financés par l'Union européenne	10
Maîtrise des outils de planification, de suivi-évaluation et d'analyse des données sanitaires	10
Connaissance du système de santé mauritanien et des politiques nationales de santé	10
Maîtrise du français (la connaissance de l'arabe constitue un atout)	10
TOTAL	100

Le recrutement sera effectué suivant la méthode de sélection des consultants individuels, conformément aux dispositions de la réglementation nationale.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux horaires suivants : de 8h00 à 17h00, du lundi au jeudi, et de 8h00 à 12h00 le vendredi.

Ministère de la Santé

Rue : Avenue G. A. Nasser

Nouakchott- Mauritanie

Étage : Immeuble de la SNIM, 9^e étage

E-mail : a.elmoctar@sante.gov.mr

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Commission Ad hoc du Ministère de la Santé Avenue G. A. Nasser, Immeuble de la SNIM, 9^e étage, Nouakchott – Mauritanie.

Au plus tard le : 09 juillet 2026 à 12h00 TU.

Les plis seront ouverts à la même adresse le 09 juillet 2026 à 12h15 TU.

Secrétaire Générale
El Aliya Yahya Menkouss

